

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE SAINT-NICOLAS DES GLÉAN :

UNE MOBILISATION CONTINUE POUR LUTTER CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES ET PRÉSERVER UN PATRIMOINE NATUREL UNIQUE



La Réserve naturelle nationale de Saint-Nicolas des Glénan poursuit sa lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes qui menacent les habitats naturels de l'archipel. Grâce à des actions régulières de gestion et de sensibilisation, la réserve œuvre à la préservation de la flore locale et de la biodiversité exceptionnelle des Glénan.

Protection de la biodiversité insulaire des Glénan

Au cœur de l'archipel des Glénan, la Réserve naturelle nationale de Saint-Nicolas protège l'un des patrimoines naturels les plus remarquables du littoral breton. Cet espace exceptionnel abrite des habitats dunaires fragiles, une flore rare comme l'endémique Narcisse des Glénan et une biodiversité insulaire particulièrement sensible aux perturbations.

Parmi les principales menaces qui pèsent aujourd'hui sur ces milieux figure l'introduction d'espèces exotiques envahissantes végétales.

Afin de préserver l'équilibre écologique de l'île, Bretagne Vivante-SEPNB CEN Bretagne gestionnaire de la réserve en partenariat avec les collectivités de Fouesnant les Glénan mènent depuis plusieurs années un important programme de surveillance, de contrôle et d'éradication de ces espèces végétales invasives.

Des plantes invasives qui menacent les écosystèmes insulaires

Certaines plantes introduites volontairement comme plantes ornementales ou arrivées accidentellement trouvent sur les îles des conditions favorables à leur développement. Elles peuvent alors concurrencer les espèces locales et modifier profondément les habitats naturels.

Parmi elles figure l'ail triquètre (*Allium triquetrum*), une plante originaire du bassin méditerranéen reconnaissable à ses fleurs blanches pendantes. Bien que ses feuilles et ses fleurs soient comestibles et possèdent une saveur proche de celle de l'ail, cette espèce forme rapidement des tapis denses qui empêchent le développement des plantes indigènes.

La vergerette du Canada (*Erigeron canadensis*), originaire d'Amérique du Nord, est également surveillée. Cette plante pionnière produit une quantité importante de graines facilement dispersées par le vent, favorisant sa propagation rapide dans les milieux ouverts.

Le laurier-tin (*Viburnum tinus*), arbuste méditerranéen souvent utilisé dans les jardins pour son feuillage persistant et sa floraison hivernale, peut également coloniser certains secteurs naturels lorsqu'il échappe aux espaces aménagés.

La réserve intervient aussi sur la griffe de sorcière (*Carpobrotus edulis*), plante originaire d'Afrique du Sud largement utilisée autrefois pour stabiliser les sols sableux et les talus littoraux. Ses fleurs colorées et sa croissance spectaculaire lui ont valu une popularité importante dans les aménagements côtiers. Ses fruits sont d'ailleurs comestibles et consommés dans certaines régions du monde.





Cependant, cette espèce forme des tapis extrêmement denses qui étouffent la végétation indigène, modifient la composition des sols et réduisent considérablement la diversité floristique des dunes.

Pour limiter l'expansion de ces espèces, des campagnes d'arrachage manuel et de suivi écologique sont réalisées régulièrement par les équipes de gestionnaires, avec l'appui de bénévoles et de partenaires scientifique comme le Conservatoire Botanique Nationale de Brest.

Préserver les plantes emblématiques des dunes des Glénan

La lutte contre les espèces invasives vise avant tout à protéger les espèces indigènes qui font la richesse du patrimoine naturel des Glénan.

Les dunes de l'archipel accueillent notamment l'oyat (*Ammophila arenaria*), véritable architecte des dunes grâce à son système racinaire qui stabilise le sable. On y rencontre également le panicaut maritime (*Eryngium maritimum*), aux feuilles bleu argenté caractéristiques, ainsi que le liseron des dunes (*Calystegia soldanella*), la roquette de mer (*Cakile maritima*) ou encore l'euphorbe maritime (*Euphorbia paralias*).

Ces plantes sont parfaitement adaptées aux conditions extrêmes du littoral : vents salés, sécheresse estivale, mobilité du sable et embruns. Leur conservation est essentielle pour maintenir le bon fonctionnement des écosystèmes dunaires et protéger le trait de côte contre l'érosion.

L'archipel des Glénan est également célèbre pour accueillir l'une des rares populations françaises du narcisse des Glénan (*Narcissus triandrus* subsp. *capax*), espèce emblématique faisant l'objet d'une attention particulière de la part des gestionnaires.



Une mobilisation collective pour l'avenir

La préservation de la biodiversité insulaire repose sur l'engagement de tous. Les visiteurs sont invités à respecter la réglementation de la réserve, à éviter l'introduction de plantes ou d'animaux sur les îles et à signaler toute observation d'espèces susceptibles de présenter un caractère invasif.

Grâce aux actions menées sur le terrain, aux suivis scientifiques et à la sensibilisation du public, la Réserve naturelle nationale de Saint-Nicolas des Glénan poursuit son objectif : préserver durablement un patrimoine naturel exceptionnel et transmettre aux générations futures des écosystèmes insulaires riches, fonctionnels et résilients.

Contact Presse:

Marion Diard / Bretagne Vivante

☎ : 02 98 50 19 70

✉ : marion.diard@bretagne-vivante.org

🌐 : www.bretagne-vivante.org

